

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois „ 4 —
Trois mois „ 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année — N° 104

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Mardi 7 Septembre 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon Munich et Pilsen en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE Succursale : Demoiselle 38
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds F. RAUSS LOCLE
Léop.-Robert 33 Di-JeanRichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché Teinturerie. — Lavages chimiques. Prix modéré
BAINS MORITZ Rondé 29. — BAINS depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Paro 72 CH. BURRI Paro 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10 Grand choix de CHAPELLERIE en tous genres. — Toujours grand assortiment de CRAVATES.

Serre 35a **Cercle Ouvrier** Serre 35a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés et des syndicats ouvriers pour assemblées générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Macon, Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

Jean Behringer tourneur et menuisier
Fritz Courvoisier 16
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel

à la laiterie
7, RUE DU VERSOIX, 7
Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni
94 Rue Léopold Robert 94

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15
Le magasin d'Habilllements le plus assorti pour la classe ouvrière.

Société suisse du Grutli

Le Comité central adresse la circulaire suivante à toutes les sections :

Chers camarades,

Nous vous prions, en conformité avec les art. 32 à 35 des statuts centraux, de procéder sans retard à la nomination des délégués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu à St-Gall, les 2 et 3 octobre. Les formulaires pour mandats parviendront prochainement aux sections avec ceux pour le rapport du 3^e trimestre 1897. L'un des mandats remplis doit nous parvenir au plus tard jusqu'au 20 septembre.

Le programme de l'assemblée des délégués sera publié ultérieurement.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une section s'est reconstituée à Oberuzwyl (St-Gall) où une telle s'est dissoute il y a quelques années. La section de Arth a modifié son titre en section de Arth-Goldau (Schwytz); elle comprend les camarades de Arth, Oberarth et Goldau. Puissent les deux nouvelles sections se développer et devenir des membres solides de notre Société!

Salutations fraternelles.

Lucerne, le 25 août 1897.

Le Comité central.

Voici l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire des délégués de la Société suisse du Grutli, qui aura lieu à St-Gall les 2 et 3 octobre 1897 :

1. Ouverture et appel par le Comité central.
2. Nomination du bureau (président, vice-président, deux secrétaires allemands, un secrétaire français, deux traducteurs, scrutateurs).
3. Elaboration du règlement de discussion pour l'assemblée des délégués.
4. Rapports de gestions annuels pour 1896, conformément à l'art. 30 (*) des statuts centraux :

- a) du Comité central;
 - b) de l'imprimerie du Grutli;
 - c) de la librairie du Grutli.
5. Affaires de l'imprimerie coopérative :
 - a) Rapport sur l'achat d'une propriété à Zurich. Rapporteur : Häfeli, gérant.
 - b) Revision totale des statuts de l'Association coopérative sur la base d'un projet élaboré par le Comité central plénier. Rapporteurs : Albisser, du Comité central, et Häfeli, gérant.

6. Rapports du Comité central sur les questions renvoyées à lui par la dernière Assemblée des délégués à Zoug :

- a) Création du secrétariat général. Rapporteurs : S. Werner, ancien président central, et Wullschleger, secrétaire général.
- b) Subventions à la presse ouvrière. Rapporteur : End, président central.
- c) Initiative en faveur de la revision des lois fédérales pour la protection ouvrière (journée de dix heures, etc). Rapporteur : Wullschleger, secrétaire général.

(*) Edition antérieure des statuts art. 30; édition nouvelle, art. 33. La double numérotation provient de la revision partielle décidée par l'Assemblée des délégués de 1895, à Zoug.

7. Propositions des sections :

a) Questions financières

Diesbach-Dornhaus : Dans le but de secourir le vétérinaire David Schuch, à Oerlikon, il sera perçu sur les sections, avec la cotisation semestrielle ordinaire, une cotisation extraordinaire de 5 à 10 centimes par membre. Rapporteur : La section.

Hérisau : L'Assemblée des délégués de la Société suisse du Grutli est invitée à décider une cotisation obligatoire de 20 centimes par membre et par an à percevoir par les sections et à verser dans la caisse de résistance de la Fédération suisse des Syndicats professionnels. Cette cotisation devra être encaissée par le Comité central en même temps que les autres cotisations centrales. Rapporteur : La section.

b) Paiement de la taxe militaire par le travail

Sections de Bâle-Campagne (Assemblée cantonale des délégués) : Il y a lieu de prendre des mesures destinées à combattre la conversion en travail de la taxe militaire impayée. Rapporteur : La Fédération cantonale de Bâle-Campagne.

c) Question des logements

Grand-Bâle :

1. L'Assemblée des délégués charge le Comité central de tenir la main à ce que partout, dans le sein de la Société du Grutli, soit discutée la question des logements et que l'on cherche partout à la résoudre pratiquement.

2. Il y a tout particulièrement lieu de combattre les inconvénients sanitaires des logements, qui sont une des causes essentielles de la ruine de la santé du peuple.

3. Il est nécessaire d'arriver à une législation fédérale et cantonale en matière de logements. Rapporteur : La section.

d) Extension du secrétariat ouvrier suisse

St-Josephen : Le Comité central de la Société suisse du Grutli est invité à obtenir de la Fédération ouvrière suisse qu'un adjoint dans le genre de celui de la Suisse romande, attaché au Secrétariat ouvrier, soit engagé pour la Suisse orientale.

e) Concours à prix concernant la lutte contre l'exploitation des enfants dans l'industrie domestique

Hérisau : L'Assemblée des délégués est priée d'autoriser le Comité central à mettre au concours cette question : Quels sont les moyens à employer et les mesures à prendre pour combattre d'une manière efficace l'exploitation des enfants dans l'industrie domestique? Rapporteur : La section.

f) Garantie du droit d'association

Coire : Il y a lieu d'examiner la question de savoir s'il n'est pas possible, par des moyens politiques ou autres, de protéger plus efficacement que par le passé, le droit d'association garanti par les Constitutions fédérale et cantonale. Rapporteur : La section.

g) Mise des travailleurs de la forêt sous la loi sur la responsabilité civile, soit, le cas échéant, sous la loi sur l'assurance-accidents

Coire : Il y a lieu de tenir la main à ce que les travailleurs de la forêt fussent mis pour le moins au bénéfice de la loi sur la responsabilité civile, et, le cas échéant, de l'assurance fédérale contre les accidents, dans le premier cas en revisant le passage relatif à l'obligation, dans le deuxième cas en attirant, dans les motifs à l'appui, l'attention des autorités exécutives sur les inconvénients signalés.

8. Questions du jour : Discussion des décisions prises par l'Assemblée des hommes de confiance à Lucerne (Pentecôte 1897) et des propositions de la commission instituée à la suite de cette réunion. Rapporteurs : Albisser (Lucerne) et H. Scherer (St-Gall).

Les rapports de gestion (tractandum 4) et les propositions relatives aux questions de l'imprimerie coopérative (tractandum 5)

seront imprimés et envoyés aux sections avant l'Assemblée des délégués.

Lucerne, 26 août 1897.

Le Comité central.

Fédération cantonale bernoise des Sociétés ouvrières et du Grutli

Assemblée extraordinaire des délégués, dimanche 26 septembre, à 10 heures du matin, à la Maison populaire, à Berne.

Ordre du jour :

1. Appel et nomination du bureau de l'assemblée;
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués;
3. Rapport sur la récente campagne concernant l'introduction de la représentation proportionnelle (rapporteur : M. Näher);
4. Rapport de situation et décision sur la position de la fédération cantonale en ce qui concerne la votation sur la proportionnelle (rapporteur : G. Reimann);
5. Eventuellement : Discussion de la loi sur l'assistance publique (rapporteur : M. Kistler, chancelier d'Etat);
6. Eventuellement : Discussion de la loi sur les suites de la saisie infructueuse et de la faillite (rapporteur : G. Reimann);
7. Proposition de la fédération du Mittelland du Grutli : Le comité cantonal de la fédération cantonale bernoise des Sociétés ouvrières et du Grutli est chargé de lancer immédiatement une demande d'initiative soumettant à la votation populaire la question de revision de l'article 3, chiffre 3, de la loi sur l'impôt direct du 18 mars 1865 dans le sens d'une augmentation du minimum d'existence de 600 à 1200 francs;
8. Imprévu.

Les sections de la fédération cantonale bernoise des Sociétés ouvrières et du Grutli sont instamment priées de se faire représenter à cette assemblée extraordinaire des délégués; l'importance de l'ordre du jour, surtout des tractanda 4, 5 et 6 exige une nombreuse participation et une discussion approfondie. Le comité cantonal convoque les délégués extraordinairement dans les cas urgents seulement, mais alors il compte sur la présence de tous les représentants de sections.

Bienna, 1^{er} septembre 1897.

Pour le Comité cantonal

Le Président, G. REIMANN

Le 1^{er} Secrétaire, ALBRECHT.

L'Actualité

Ecrivez et vous serez jugés

Par hasard, le *Démocrate* du samedi 4 septembre nous est tombé sous les yeux. Il contient un article intitulé « Menus propos » dans lequel un mangeur de socialistes a donné libre carrière à ses appétits.

Il reproche à ceux qu'il appelle « les

réformateurs professionnels de la société » d'avoir donné des conférences en Suisse. Pernerstorfer, Bebel, Liebknecht, Costa (le *Démocrate* oublie Wauters et Maës) ont profité de leur présence en Suisse pour exposer leurs idées dans des assemblées populaires; il n'en faut pas davantage pour que le *Démocrate* les dénonce aux aubergistes et aux maîtres d'hôtels qui risquent, dit-il, de ne pas y trouver leur compte.

Vous ne saisissez pas la profondeur de ce raisonnement. Le *Démocrate* insinue méchamment que si les socialistes d'autres pays viennent discourir chez nous, les étrangers ne se soucieront plus d'admirer les beautés de notre pays.

Conséquence logique: ouvrons les bras et accueillons magnifiquement rois, princes, mylords, milliardaires, boursicotiers et exploiters de tous poils et fermons brutalement la porte au nez des socialistes allemands, autrichiens, italiens, belges, qui luttent pour affranchir leur nation des tyrans et pour conquérir la démocratie dont nous sommes si fiers.

Quelle largeur d'esprit et quelle grandeur de cœur!

Mais où le *Démocrate* se révèle dans toute sa laideur, c'est lorsqu'il commet cette sournoise et lâche attaque:

Quand on se rappelle la surveillance tracassière que les grands Etats exerçaient naguère encore sur notre petit pays au moyen des Wohlgenuth et autres bons apôtres, la tolérance actuelle ne laisse pas de paraître singulière. La placidité des chancelleries, en présence des violentes attaques auxquelles se livrent les commis-voyageurs du socialisme international, commence à inspirer des soupçons aux purs entre les purs, qui voient partout la main de la police et qui se demandent avec anxiété s'il ne s'est pas glissé dans leurs rangs un certain nombre de moutons déguisés en loups.

Puis, le trait lancé, sa mauvaise action commise, en jésuite retors, le *Démocrate* feint de croire que « le socialisme se domestique de plus en plus et tend à prendre les allures d'un parti d'ordre et de conservation » et que « cela suffit à dissiper les appréhensions des gouvernements ». Et il termine sa haineuse diatribe en reprochant au socialisme « d'être aspergé d'eau bénite » et « de finir à la sacristie ».

Peut-être devrait-on repousser du pied comme une ordures un article de ce genre... et passer. Cependant, il nous paraît nécessaire de ne pas laisser sans riposte d'aussi perfides insinuations.

Tout est mensonge, perfidie et lâcheté dans cette prose qui déshonore le journalisme suisse et qui ne peut avoir pour auteur qu'un laquais doublé d'un moucharde.

Voilà donc tout ce qu'a inspiré à un journaliste suisse le magnifique congrès de Zurich pour la protection du travail: une colonne de louches insinuations et d'odieuses dénonciations! Au lieu de se réjouir de voir tant d'hommes de bonne

volonté accourus de tous les points du monde pour chercher à protéger les faibles, les petits, les femmes, les exploités, les condamnés aux travaux meurtriers, le *Démocrate* les dénonce à la vindicte des maîtres d'hôtel et des aubergistes.

Pendant quelques jours, le cœur de l'humanité a battu à Zurich. Des hommes d'opinions, de mœurs, de caractère absolument dissemblables ont cherché avec une admirable bonne foi à se mettre d'accord, mûs qu'ils étaient par une idée commune, rendre au travail sa noblesse, sauvegarder la faiblesse de l'enfant et de la femme et ce spectacle suscite au *Démocrate* cette seule réflexion: « Que font donc les chancelleries puisqu'elles laissent tous ces gens discuter calmement. »

Et parce que ce congrès a été d'une tenue admirable, qui a provoqué l'admiration et forcé l'estime même de ceux qui y étaient venus avec l'intention de le tourner en ridicule, le *Démocrate* parle de « domestication. »

Ah! plaignons les gens auxquels l'intérêt ou le souci de leur situation menacée rapetisse le cerveau et dessèche à ce point le cœur!

Plaignons-les sincèrement d'être aussi mesquins et aussi vils! Leurs œuvres et leurs écrits les condamnent et leur châtiment c'est de ne plus pouvoir s'enthousiasmer pour les grandes choses, sentir les nobles et saints frissons, mais au contraire de ramener tout à eux et de tout juger à leur misérable petite aune. W. B.

La Suisse socialiste

Loyauté. — Nous avons déjà dit que le correspondant du *Journal de Genève* avait sciemment travesti les paroles de notre ami Héritier au Congrès de Zurich. On se souvient de la campagne dirigée par ce journal contre notre secrétaire romand dans le but, non seulement de l'attaquer moralement, mais de lui faire perdre sa situation matérielle. On accusait Héritier sur les dire d'un sieur Santoro dont le *Peuple de Genève* nous annonce qu'il reparlera, d'avoir poussé le cri de « Vive l'anarchie! » C'était inepte et odieux pour quiconque connaît notre vaillant camarade.

L'autre jour, M. Micheli (Horace, pour les gens commes) donnant libre cours à son animosité contre Héritier travestit absolument les faits.

Héritier a envoyé au journal une lettre pour mettre les choses sous leur véritable jour et, cela, surtout pour établir le véritable rôle des ouvriers français en face du congrès pour la protection ouvrière.

M. Micheli veut bien reconnaître ses « erreurs » mais d'après lui elles n'ont point d'importance: une lettre quelconque et les vœux formulés dans un rapport d'une agglomération ouvrière de plus de 80 mille membres, c'est la même chose! La Bourse du travail et l'Union des syndicats c'est la même chose! La lumière du jour resplendit, c'est la même chose que la nuit.

On ne peut pas se moquer davantage du bon sens public.

Le *Genevois* se livre à ce sujet aux commentaires suivants:

« M. Horace Micheli, le reporter en cause, répond que son erreur n'a pas grande importance; il ajoute que M. Héritier est sans doute froissé qu'il ait comparé son « pathos » à l'éloquence sobre des autres orateurs du Congrès.

C'est toujours le système d'échappatoires, d'insinuations et d'intentions prêtées, qui fait le fond de la polémique du journal; mais ce qui frappe le plus dans ces lignes, c'est l'infatuation qu'elles révèlent. Décidément, c'est encore une des contagions régnantes dans la rédaction de l'organe conservateur genevois.

Ceux qui sont admis à y écrire se considèrent comme d'essence supérieure et autorisés à faire la leçon au monde entier. Hier, M. le bulletinier félicitait M. Faure de s'être bien tenu en Russie, malgré sa roturière ignorance de la politesse des cours, si difficile à apprendre! Que diable M. Debrit peut-il en savoir, où l'a-t-il apprise, et à quel titre en délivre-t-il le brevet?

Aujourd'hui, voilà M. Micheli qui distribue des certificats d'éloquence et se constitue en grand juge de la rhétorique internationale!

C'est bien amusant! »

Mouvement professionnel

Pour les Syndicats obligatoires

Le *Genevois*, mentionnant la réussite partielle de la grève des charpentiers, menuisiers et ébénistes de la Chaux-de-Fonds et le fait que certains patrons ont adhéré au syndicat obligatoire, fait suivre des réflexions que voici, auxquelles nous souscrivons en plein:

« Les faits précédent les lois, et plus on avance plus on voit que le seul moyen de pacifier les conflits du travail et de les empêcher de tourner à la guerre de classes consiste en une organisation professionnelle basée sur la constitution de tribunaux d'arbitrages permanents, dont les décisions obligent les parties. C'est le seul procédé naguère indiqué dans les Chambres fédérales pour éviter le retour de la grève des cheminaux. Voici qu'à la Chaux-de-Fonds les charpentiers, patrons et ouvriers, recourent d'un commun accord à cette institution.

Il y a longtemps que, pour tout homme qui réfléchit, le seul moyen de donner la sécurité et la justice à la société moderne transformée par le machinisme est une législation du travail réglant équitablement les rapports entre employeurs et employés.

Nos hommes publics ont, dans leur majorité, fermé les yeux à cette évidence; les faits se chargent de les leur ouvrir. Ils savent où l'on aboutit quand on refuse de prendre les besoins nouveaux en considération dans les lois, et qu'on oppose la doctrine aux faits.

Heureusement que le mouvement en faveur de l'organisation professionnelle s'organise en Suisse toujours plus puissamment, en sorte que la question pourra sans trop attendre être reprise aux Chambres fédérales avec chance de succès. »

Nos Correspondants

Le *Pays* de Porrentruy daigne relever les correspondances que nous avons publiées relatives aux archives du Jura à Porrentruy.

Il essaie de plaisanter à ce sujet, diant entre autres sonnettes que notre colombe bâloise est un canard qui aurait niché dans la tour du Coq. Pendant qu'il en est à citer des noms d'oiseaux, que ne nous parle-t-il de la pie!

Note correspondant a demandé une enquête. Il ne suffit pas que le *Pays* affirme que « les collections de dossiers et de documents officiels, qui forment le fond des archives de l'ancien évêché de Bâle au château de Porrentruy, remontent à une époque de beaucoup antérieure à l'invention des timbres-postes » pour que cette enquête n'ait pas lieu.

Les explications que notre correspondant demande au sujet d'un fait connu de beaucoup de citoyens, ce n'est pas au *Pays* qu'il les réclame. Si ce journal trouve qu'il y a matière à plaisanterie dans un détournement, qu'il en rigole à son aise avec ses amis. Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Quant à nous, nous ne cesserons de demander avec notre correspondant une enquête sérieuse destinée à renseigner l'opinion publique et à aboutir, le cas échéant, à la condamnation du coupable.

Bienne. — On se plaint beaucoup de l'indolence et de l'incurie de notre police locale. Il n'est pas rare, le dimanche soir, de voir surgir des rixes dans les rues ou dans les environs de la ville, sans que les gardiens de la paix interviennent pour mettre fin à ces querelles tumultueuses qui provoquent de grands attroupements. Nos représentants de l'ordre public préfèrent une partie de

Les errants de nuit

par Paul Féval

Deuxième partie

72

Les ruines d'Orval

IV

Souper de famille

— Un petit mot, s'il vous plaît, notre oncle!

Etienne s'était rapproché. Antoine lui tendit les mains.

— J'ai des nouvelles de votre père, mes neveux, leur dit-il; mon frère Jean refuse de nous ouvrir sa caisse.

— Un vrai Legagneur! dirent ensemble Etienne et François.

Ils riaient de bon cœur. François reprit: — Bastien Lethil devrait être revenu de Sedan.

— Il me semblait l'avoir entrevu devant la porte de l'office, répliqua Antoine. Allons souper, mes neveux.

Mais ceux-ci se mirent au devant de lui.

— Vous avez entrevu Bastien, notre oncle?

— Et vous ne l'avez pas interrogé?

Puis tous deux à la fois:

— Vous voulez nous tromper comme à l'ordinaire!

Antoine était fort comme un taureau. Il les écarta tous les deux, mais ce ne fut pas pour s'enfuir, car si les neveux ne l'avaient pas accosté ce soir, il aurait accosté les ne-

veux. Au lieu de gagner la salle à manger, il croisa ses bras sur sa poitrine et les regarda en faé.

— Votre père est un Legagneur! prononça-t-il avec amertume, et vous êtes les dignes fils de votre père. Oh! oh! le moment de compter viendra. Et si vous n'avez pas marché droit, mes neveux, du diable si je ne vous assomme pas comme des chiens enragés!

— Pourvu qu'on se laisse faire! répliqua François d'un ton rodomont.

Antoine le saisit au collet, et il devint livide.

— Lâchez mon frère! s'écria Etienne menaçant.

De son autre main, Antoine l'empoigna par la poitrine et il les rapprocha tous deux violemment.

— Et moi aussi, je suis un Legagneur! dit-il en contenant sa voix, mais un Legagneur qui en vaut six!... Ecoutez-moi, mes neveux: j'ai vu Bastien; je l'ai interrogé. On parle de meurtre à Sedan et tout le long de la route.

— Nous savions que Larchal avait dit son mot, murmura François.

— Et vous me l'aviez caché!

— Pour ne pas vous faire du chagrin, notre oncle.

— Moi, je ne vous cacherai rien, mes neveux. Ce n'est pas de ce meurtre-là qu'on parle. Le maréchal des logis a raconté l'histoire du gué de Saint-Ilde. Et l'on cherche les neveux Legagneur pour leur demander

ce qu'ils ont fait du soldat Denis Monnin, disparu depuis le jour du lundi gras.

Mais c'est vous, morbleu!... commença Etienne.

— La paix! Dans ce pays-ci, mes garçons, l'écusson du roi a pour devise cette vieille maxime: « L'union fait la force. » Nous aurions été bien fort si nous avions pu rester unis. Mais nous sommes des Legagneur, chacun de nous est pour soi-même contre tous les autres.

— N'êtes-vous pas comme cela, vous, notre oncle? demanda François.

— Non, puisque, pour la dernière fois, je vais essayer de vous serrer autour de moi. Regardez-moi bien, les yeux dans les yeux! Etes-vous homme à garder loyalement, une fois en votre vie, la parole donnée?

— Oui, répondirent-ils en même temps. Et François ajouta:

— S'il y a avantage.

— Tu es le plus franc des deux! s'écria Antoine; touche là! Voici ce dont il s'agit: j'ai dix hommes cette nuit qui m'attendent au cabaret du Lion belge, mais je suis occupé. Le maréchal des logis Hector est ici. L'homme et la femme Guern ne doivent pas être loin. Faut-il vous dire le reste?

— C'est compris! s'écria François.

— Bien! Pouvez-vous être au cabaret dans deux heures?

— Avant, s'il le faut.

— Prêts à tout?

— On a fait ses preuves, je pense?

— Autre histoire, dit Antoine. Lisez ceci: ce n'est pas long.

Il leur tendait, ouvert, le cartel qu'il venait de recevoir. Etienne et François le prirent chacun d'une main et l'épélèrent.

— Est-ce possible! dit Etienne le premier.

— Tiens! tiens! fit François; le petit vient dans la gueule du loup! Vous n'avez pas besoin de vous déranger, notre oncle; nous ferons cette affaire-là.

— Non pas! répartit Antoine vivement; il veut un duel, il aura le duel.

Le baron appelait. Antoine ajouta précipitamment:

— Bastien vous expliquera tout. Il faut qu'à une heure après minuit vous soyez tous trois à la Croix-Renand.

— Nous y serons, notre oncle.

Antoine leur tendit la main.

— Votre fortune est entre vos mains, mes neveux, prononça-t-il solennellement; sonnez que j'aurais pu me passer de vous.

— Notre oncle, grand merci!

Ils entrèrent dans la salle à manger et soupèrent d'un solide appétit. Nous le répétons: c'était une famille. Chacun agissait à comme chez soi. La baronne Legagneur servait. Si quelqu'un avait physionomie d'invité, c'étaient M. de Blamont et sa fille.

Les deux neveux vivaient à la mode anglo-belge: ils buvaient du grog en mangeant, et à mesure que le repas avançait, la dose d'eau-de-vie devenant plus forte dans le mélange, ils arrivaient à boire, vers le dessert, de l'alcool presque pur.

En Pays Neuchâtelois

Concours agricole. — Nous rappelons que le concours cantonal d'agriculture, qui aura lieu au Locle, sur la place du Stand, les 10, 11 et 12 septembre courant, sera ouvert au public les samedi 11 et dimanche 12.

Il promet d'être fort intéressant; environ 400 pièces de gros bétail y seront présentées. Au dire des connaisseurs, l'exposition du bétail bovin en particulier sera une véritable révélation pour ce qui concerne notre canton; les chevaux y tiendront une place honorable aussi.

L'exposition des machines agricoles sera des plus complètes. Dans les produits du sol, l'horticulture sera un des beaux ornements du concours.

Une cantine pouvant contenir 2000 personnes sera installée sur la place du Stand; tous les jours, des concerts y seront donnés par les meilleures fanfares.

Il est également bon de rappeler que les billets de la loterie agricole, organisée à l'occasion du concours, sont en vente dans presque toutes les localités du canton. Le tirage se fera dans l'enceinte de la cantine, le lundi 13 septembre. Le plan de cette loterie a été des mieux conçus: de très beaux lots, tels que pouliche, génisse, voiture de luxe et machines agricoles de tous genres, peuvent être gagnés avec la modique somme de un franc. Les amateurs de ces billets feront bien de ne pas attendre que les provisions soient épuisées. (Communiqué).

La vie locale

La Paternelle. — Nous venons de recevoir le compte-rendu financier de la Paternelle, société de secours mutuels aux orphelins, duquel nous extrayons ce qui suit: Au 30 juin 1897, la fortune de la Société ascende à fr. 19,513,69; l'augmentation pour l'année est de fr. 901,77. Les témoignages de sympathie n'ont pas fait défaut à cette utile association, les dons reçus durant les deux derniers semestres se montent à la jolie somme de fr. 459,76. Nous saisissons l'occasion pour réitérer nos remerciements aux personnes qui ont contribué à cette bonne œuvre.

Malgré sa courte existence, la Paternelle a payé jusqu'à présent fr. 11,455 de pensions, dont 41 orphelins ont bénéficié. L'effectif de la Société se compose de 82 membres actifs assurant 245 enfants et de 28 membres philanthropes.

Actuellement 29 orphelins sont pensionnés.

Le Comité pour l'exercice 1897-98 est constitué comme suit:

Président: M. Ed. Droz-Montandon, Nord 69 — Vice-président: M. J. Schneider-Reuche, Envers 20 — Secrétaire: M. L. Racine, Charrière 22 a — Vice-secrétaire: M. G. Jeanneret, Demoiselle 49 — Caisier: M. L. Favre-Bulle, Parc 52 — Vice-caisier: M. L. Briot, Léopold Robert 8 — Archiviste: M. L. Kunz-Maire, Parc 7 — Assesseurs: MM. L. Kunz Huguénin, Parc 77; Ch. E. Laubscher, Demoiselle 85.

Puisse cette Société, basée sur la solidarité, répandre encore plus de bienfaits.

La Paternelle. Société de secours mutuels aux orphelins, a reçu avec reconnaissance la somme de fr. 25, don anonyme en souvenir d'un époux et frère bien aimé. Nos plus vifs remerciements aux généreux donateurs. (Communiqué)

Fermeture des magasins le dimanche. — L'assemblée convoquée jeudi soir au Foyer du Casino avait réuni plus de cent commerçants de notre ville.

Le but principal était d'arriver, par moyen d'entente, en attendant la solution de la pétition qui est déposée au Grand Conseil, à fixer, pour le dimanche, une heure de fermeture des magasins, qui soit agréable pour chacun.

Une seule proposition a été faite, c'est celle de midi, qui a été acceptée à la presque unanimité.

Cette proposition va être mise à l'essai du 1^{er} octobre au 15 décembre.

Une nouvelle liste va circuler, qui sera un engagement; tous les négociants sans exception doivent faire preuve de bonne volonté et de solidarité en la signant.

Au point de vue social et moral, au point de vue de la vie de famille et de la santé, il est désirable que cette mesure soit acceptée de chacun. Mettons de côté l'esprit de concurrence et d'étroitesse pour le remplacer par ce point de vue hygiénique et large qui donne à ses employés, à sa famille, le repos bien mérité, car nécessairement le travail assidu, sans interruption, nuit et enlève trop souvent des hommes à la fleur de l'âge.

Nous sommes persuadés que la population toute entière soutiendra et approuvera un mouvement dont chacun pourra par la suite, reconnaître les inestimables bienfaits.

Concordia. — Nous apprenons avec plaisir que la société de chant La Concordia se prépare à offrir, aux amateurs de bonne musique, un grand concert au Temple français, le dimanche 14 novembre prochain.

Mlle M. Brackenhammer, soprano du théâtre de la cour de Stuttgart, avantageusement connue de notre public musical, prêtera son gracieux concours.

La Concordia répètera, avec le concours de l'Harmonie du Locle les *Sechs neerlandische Volkslieder*, œuvre magistrale avec prologue, pour soli, chœurs et orgue, dont l'exécution à la fête cantonale de chant du Locle a produit une impression si profonde.

Nous reviendrons, du reste, en détail sur le programme de ce concert.

Sch.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro d'août du journal Nos Fêtes que publie l'éditeur Maridor, à la Chaux-de-Fonds, contient un charmant monologue, *Mon troisième mariage*, par G. Marchand, que tous les amateurs du genre voudront se procurer. A signaler parmi les nouvelles contenues dans ce numéro, *Un conte du Suisse Maigrevent*, pochade inédite très réussie.

Dernières Nouvelles

Vienne. — La fête anniversaire de Sedan, organisée par l'association nationale allemande, a été interrompue par ordre du commissaire du gouvernement, et la salle a été évacuée, à la suite de violentes attaques du député Wolff contre les procédés des autorités et de la gendarmerie d'Eger à l'égard des Allemands.

Constantinople. — La Turquie demande que le futur gouverneur soit ottoman et nommé par la Porte; elle voudrait aussi qu'une garnison turque fût maintenue. Les ambassadeurs ont décidé d'entreprendre le règlement de la question crétoise avant la conclusion de la paix.

— Dans le but d'aplanir les difficultés financières qui arrêtent les négociations, l'Angleterre a fait de nouvelles propositions qui sont actuellement soumises à l'étude des cabinets européens.

La Canée. — Les irréguliers turcs ayant tiré sur le navire italien *Sardegna*, les amiraux ont demandé leur désarmement à Djevad pacha, dont ils demandent le rappel en cas de refus.

Londres. — On télégraphie de Buenos-Ayres au *Times* que la révolution gagne du terrain dans l'Uruguay. Les rebelles s'avancent vers le centre de la République; des bandes sont apparues près de Minas.

Londres. — Le *Standard* publie une dépêche de Constantinople d'après laquelle une entente se serait établie entre le czar qui aurait promis de maintenir les droits de la Turquie en Europe et le sultan qui se serait engagé à ne rien faire en Asie contre la Russie.

Buenos-Ayres. — On annonce que, pour des raisons d'économie, le Chili aurait décidé de désarmer une partie de sa flotte.

cartes en bonne compagnie aux désagrégements de patrouilles vigilantes.

— La fuite du directeur Haas de la fabrique «Seeland» à Madretsch, dont la *Sentinelle* fait mention dans son dernier numéro, n'est que trop réelle; mais ce n'est pas dans cet établissement que Haas s'est rendu coupable de détournements; c'est dans celui de MM. Brandt frères à Bienne. Voici, d'après les renseignements qui nous sont parvenus, comment procédait ce personnage. Dans l'occurrence où, par imprévu ou nécessité, d'anciens et bons ouvriers devaient perdre une partie ou la totalité d'une journée de travail, ordre avait été donné par les patrons de ne leur faire subir aucune déduction de salaire. Or, monsieur le directeur Haas commettait l'indélicatesse de déduire le temps perdu aux ouvriers, portait le salaire en entier sur ses livres et retenait par devers lui la différence. Cette mesure appliquée fréquemment dura de longues années sans être mise à découvert et, agrémentée par d'autres malversations, porta les détournements à un chiffre considérable qui n'est pas encore entièrement connu. On comprendra ainsi avec facilité le mutisme momentané des journaux bernois.

Conseil de ville. — Dans notre prochain numéro, nous publierons une correspondance sur la dernière séance du Grand Conseil de ville.

Sonceboz. — Mardi dernier, pendant un orage, la foudre est tombée sur le fil téléphonique de l'Hôtel de la Couronne et a brûlé l'appareil installé dans l'établissement. Le fluide ayant suivi ensuite un fil qui passe à la cuisine y a fondu un tuyau de fontaine.

Il n'est pas sans utilité de rendre les propriétaires d'appareils téléphoniques attentifs aux accidents qui peuvent se produire pendant la période des orages et de les engager de faire assurer leurs appareils.

Bellelay. — Mercredi, vers 5 heures du soir, Christian Gerber père, conduisait une faucheuse à Tavannes. A une légère pente du chemin, les chevaux ne purent retenir le véhicule qui fut renversé. Gerber étant tombé sous la machine fut très maltraité; il a eu la jambe droite fracturée et d'autres blessures graves.

Tramelan. — Dimanche, a eu lieu dans cette localité une fête de lutteurs à laquelle ont pris part 80 concurrents. La journée a été belle et la fête bien réussie. Le pavillon des prix était remarquablement joli.

Voici les premiers prix: Bossy, Payerne, 96; Thurneisen, Bâle, 94; Graff, Binningen, 90; Monnier, Chaux-de-Fonds, 89; Knuss, St-Imier, 88; Bracher, Bienne, 87; Grosjean, Sonceboz, 86; Luper, Berne, 85; Waltenhofen, Neuchâtel, 85; Richème, Neuchâtel, 84.

Reconvillier. — La foire, dite de Chaidon, quoi qu'elle ait depuis longtemps lieu à Reconvillier, a été très animée. On y comptait plus de 3000 animaux de race chevaline. Les prix étaient assez élevés. Des poulains de 18 mois se sont vendus jusqu'à 800 fr. La race bovine était moins représentée, mais les prix fermes aussi; bon nombre de marchands de la Suisse allemande étaient présents.

Le Tour du Monde

France

Dissolution. — Encore une fois — et parce qu'ils espèrent que le superficiel engouement de « l'alliance » peut se changer en profits électoraux pour les gens de leur classe — voici que les journaux ministériels demandent à grands cris la dissolution de la Chambre française.

On ferait de suite les élections contre les socialistes — et les socialistes seraient écrasés!

Nos amis ont accueilli ces prétentions par un éclat de rire.

Ils savent que le temps est passé où des politiciens de hasard pouvaient jouer

du suffrage universel comme d'un instrument de règne. Ils ne s'effrayent nullement de la menace d'une dissolution. Bien au contraire.

Grâce au suffrage universel, le prolétariat prend de plus en plus conscience de lui-même, s'instruit, s'organise et veut avoir sa part dans toute action publique. Il le considère comme un moyen d'éducation et un instrument d'émancipation.

Plus on fera appel au pays, plus l'occasion sera donnée aux socialistes de s'adresser à lui, de propager ses idées et de lui démontrer qu'il ne doit attendre sa propre délivrance que de ses propres efforts.

Un drapeau allemand. — La semaine dernière, des enfants de la vallée de Munster faisaient, accompagnés de leur instituteur, une excursion à la Schlucht. Ils avaient à peine fait quelques pas sur le sol français qu'un douanier vint saisir le drapeau qu'il déchira.

Quelques journaux allemands se sont emparés du fait, autour duquel ils font grand bruit, et, naturellement, ils incriminent le douanier français.

Si un fait analogue à cet incident s'était produit au rebours, c'est-à-dire qu'un drapeau français ait été ostensiblement introduit sur le territoire allemand, l'affaire se fut terminée devant les tribunaux et probablement par une condamnation à quelques mois de prison.

A quand le réveil? — Conclusion d'un article de Jaurès:

C'est une merveille, j'en conviens, de donner à toute cette politique un air populaire en jetant à la foule, des mots, des sons de cloches, des lueurs de lampions et des frissons de drapeaux, et en lui cachant toute la vérité, toute la réalité, toute la substance des choses.

C'est ainsi que nos dirigeants peuvent traverser en triomphe les multitudes badaudes après avoir proclamé que la mutilation définitive de la France, le servage éternel des provinces conquises, la consécration du traité de Francfort, l'égoïsme de l'Arménie, l'insolence du sultan assassin, la diminution et la domestication de la Grèce livrée à la soldatesque turque et aux banquiers berlinois, l'annexion de la République française à la réaction européenne, que tout cela c'était la civilisation, l'équité, le droit, l'idéal.

O Paris déchu, à quand le réveil?

Cuba

La torture. — Les atrocités commises à Cuba par les Espagnols ont révolté jusqu'au clergé de cette île.

En effet, l'évêque de la Havane vient d'écrire au général Weyler pour protester contre les abominables tortures infligées aux prisonniers cubains. Il termine par cette remarque indignée:

« Si un pareil état de choses persiste, ce ne sera plus une guerre, mais le meurtre organisé sur une vaste échelle. »

Italie

Un congrès interdit. — Le préfet de Gènes a interdit le Congrès socialiste régional de Lagurie qui devait se tenir à Savona. Néanmoins, nos amis ont trouvé le moyen de se réunir en Congrès à Luvagnola, localité voisine de Savona. La police vient d'en être informée mais le Congrès est fini.

Angleterre

Le triomphe de la journée de huit heures.

— A Londres, la lutte des mécaniciens pour la journée de huit heures est terminée en fait, la plupart des patrons ayant accordé la réduction de la journée de travail. Le gouvernement a accepté également la journée de huit heures. C'est un succès énorme. Au cas où, dans le pays, la lutte continuerait jusqu'en automne ou même en hiver et que l'argent viendrait à manquer au syndicat des mécaniciens, les autres syndicats, même à l'étranger, prêteront leur appui. Quant il s'agit de la journée de huit heures, tous les ouvriers sont intéressés. Les patrons anglais, dit l'*Echo* de Londres, ne trouveront des secours, ni parmi les ouvriers étrangers, ni parmi les patrons d'autres pays.

Fédération
des
Ouvriers Graveurs et Guillocheurs

Nous portons à la connaissance des intéressés que la convention interdisant la formation de nouveaux apprentis, est renouvelée jusqu'au 1er Septembre 1899.

Messieurs les patrons de Chaux-de-Fonds, Renan, Sonvillier et St. Imier ont donné leur adhésion à la dite convention, qui sera appliquée à tous les ateliers de la Fédération.

Les parents, les tuteurs, les communes, qui seraient tentés de placer des jeunes gens dans notre métier, sont rendus attentifs à ce que les apprentis engagés avant la date indiquée plus haut ne pourraient à leur sortie d'apprentissage, trouver à se placer dans un atelier syndiqué.

Les chefs d'ateliers qui ne se sont pas engagés à respecter les décisions ci-dessus, sont avisés que les infractions qui y seront faites seront sévèrement réprimées.

Comité central.

AVIS

à l'honorable public

Rhabillages de FERS à repasser
et Chaises à vis

Rhabillages de MOULINS à café

— **Ouvrage garanti** —

PRIX MODÉRÉS

S'adresser au Café de Tempérance
PLACE NEUVE 12. 638

Epicerie - Mercerie

21 - Rue du Collège - 21

VIN ROUGE première qualité à 30, 40, 50, 60 c. le litre.

VIN BLANC à 45, 60 c. le litre.

Toujours bien assorti en marchandises fraîches et de première qualité. Se recommande,
592 Aloïs Messmer.

L'Asile de nuit se recommande aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux personnes nécessiteuses en passage ou sans abri, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.

Lits depuis 50, 60, 70, 80 c. 1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 50.

Lits à la semaine, depuis 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 à 5 fr., selon les lits ou les chambres.

Coucher depuis 30, 35, 40, 50 c. à deux par personne.

ANNA GUILIANO.

A louer

pour le 11 Septembre
ou plus tard

PROGRÈS 113. 2me étage, 3 pièces
corridor et dépendances. — Prix
Fr. 480. — 619

PROGRÈS 117. 1er étage, 3 pièces,
corridor et dépendances. — Prix
Fr. 480. —

S'adresser à MM. VUILLE-DUBOIS,
gérants, St. Pierre 10.

MODES

On demande pour entrer de suite
assujetties ou apprenties

S'adresser au journal A. M. 1896.

Reliure

Le soussigné se recommande
pour tous les travaux concernant
son état.

Travail prompt et soigné
à des prix modérés

E. KAHLERT, relieur
Rue de la Cure 3.

Histoire de la Révolution Française

de 1848

et de la

DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

Œuvre historique et populaire

par

Louis Héritier

L'ouvrage comprend deux parties:

1. Le peuple et la restauration sous la restauration et la royauté bourgeoise, 1814 à 1848.
2. La deuxième République, 1848 à 1852.
 - a) La Révolution;
 - b) La Contre-Révolution.

Le texte est orné de 90 portraits et de 70 gravures historiques

La première livraison a paru le 31 août 1897.

S'adresser au local du Grutli allemand.

LAMPES

QUINQUETS et LAMPES pour horlogers

LAMPES pour corridors et cuisines

LAMPES à pied, riches et ordinaires

LAMPES à suspension, grand choix

Abat-Jour, Tubes, Mèches

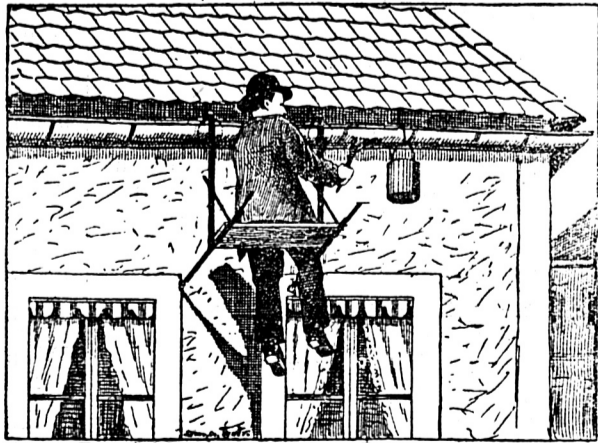
et tous accessoires d'éclairage

TIROZZI & C^{IE}

21, Rue Léopold Robert, 21

Indispensable aux couvreurs, gypseurs, ferblantiers, etc.

ECHAFAUDAGE ROULANT
BREVET FEDERAL N° 9422



L'appareil de mon invention a pour but de permettre aux ferblantiers, couvreurs, etc., de peindre ou réparer les chénaux des toits, ou d'enlever la neige et la glace des dits chénaux avec un plus petit nombre d'ouvriers et en moins de temps qu'ils ne pouvaient le faire jusqu'ici.

637

JACOB OCHSNER, LA CHAUX-DE-FONDS

Goitre, Enflure du cou.

Par la présente je certifie que vous m'avez complètement guéri du goitre et de l'enflure du cou dont j'ai souffert si longtemps. C'est pourquoi je recommande chaudement à toutes les personnes affligées de maux analogues de se faire traiter par la Polyclinique privée de Glaris. Bex, le 7. Déc. 1896. Louis Corgiat. La signature de Monsieur Louis Corgiat, a été apposée ci haut, au Bureau de Police de Bex, le 7. Déc. 1896. Municipalité Police de Bex. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

La Société anonyme
DES
Etablissements Jules Perrenoud & C^{ie}

à CERNIER

(anciennement Jules Perrenoud & Cie)

informe sa clientèle des districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle que ses anciens voyageurs, MM. Paul Perrenoud et Louis Perrenoud ne font plus partie de la maison. Nous les avons remplacés par MM. Emile Wyssenbach, Alcide Tissot et Victor Mistely, qui continueront comme par le passé à visiter notre clientèle; nous prions donc nos clients de bien vouloir reporter sur eux leur confiance.

Notre collection est au complet et les prix sont sensiblement plus bas que la saison passée. Nous ne pouvons que la recommander à l'attention de tous nos clients.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les conditions de vente sont les mêmes que précédemment. Les paiements au comptant jouiront toujours d'un escompte de 5% sur les tissus et de 3% sur les meubles.

Notre succursale de la Chaux-de-Fonds (rue Léop. Robert 42 et 44) est toujours assortie en Meubles, Tissus d'ameublements, Tapis, Rideaux, etc.

Etoffes les plus élégantes

Hautes nouveautés pour l'automne et l'hiver 1897-98

Nos riches collections d'échantillons sur demande
franco à disposition

Oettinger et Cie, Zurich

Gravures de modes colorées gratis

Résultat des essais du lait du 20 au 21 août 1897

Les laitiers sont classés d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Schafroth Eugène, Joux-Perret 8	42	31,	35,1	17	
Hugli Jacob, " 19	42	31,	34,8	12	
Kaufmann Joseph, " 13	40	32,8	36,5	12	
Gerber Ulysse, " 22	38	31,6	35,8	12	
Oppliger Alexandre, " 4	37	31,3	35,8	13	
Racine Jules, Bas-Monsieur 6	37	30,1	35,8	12	
Cuche Vve de Léon, Ferrière	36	31,7	35,8	11	
Gaffner Jean	36	32,7	35,8	10	
Wasser Rodolphe, Joux-Perret 15	35	31,2	35,6	12	
Aellen Bolybe, " 23	35	32,2	35,8	11	
Jacot Lucien, Ptes Crossettes 10	35	31,4	35,2	9	
Rihs Jean, Joux-Perret 12.	35	32,	35,3	9	
Kaufmann Franz, Reprises 16	34	32,2	35,8	10	
Oppliger Rodolphe, " 6	34	32,5	35,6	10	
Gigy Paul, Joux-Perret 14	32	31,2	34,6	7	
Hugoniot Edouard, Joux-Perret 10	30	31,8	35,	8	Lait tr. faible

Chaux-de-Fonds, le 23 août 1897.

DIRECTION DE POLICE.

Bière du Saumon

Rheinfelden
qualité supérieure, brune et blonde
en fûts et en bouteilles

J. LEDERMANN-SCHNYDER

61, Rue de la Serre, 61
— Téléphone — 486

AVIS

A vendre un VIOLON ayant
beau son et une
BALANCE avec poids.
S'adresser Rue FRITZ-COURVOISIER 16, au plain-pieds. 630

Demandez partout

L'apéritif

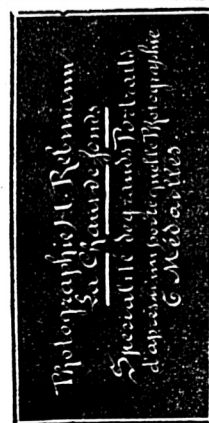
Vaucher

TELEPHONE

MALADIES SECRETES (voies urinaires, etc.)
Suites des excès de la jeunesse, guéries par traitement radical en fort peu de temps. Discretion absolue. 230

Demandez Prospectus:

.. Institut SANITAS " — Genève.



Très beaux
POTAGERS
à vendre, avec ou sans grille; grande
facilité de paiement, chez Albert
BARTH, rue Jean Richard 27. 422

A l'Atelier

PAUL AMIOT

Place d'Armes 31

On demande une BONNE PEINTRE
sachant faire les romaines et pouvant au besoin s'aider au pailonnage des cadrans. 633

— Entree de suite —

Réparations de Seilles, Paniers
Parapluies et Porcelaine

CANNAGE DE CHAISES

Vernissage de Paniers, clair ou foncé, en tous genres

J Bozonnat

Rue du Parc, 15 434

On prendrait encore quelques



On peut se préserver d'une

POITRINE étroite
et enfoncée

en faisant emploi de mon **Lagader**, recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et voûte la poitrine. Très utile pour la

Jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez

C. Tschäppæt, Masseur

Elève du Docteur F. de Quervain
Rue de l'Industrie 20

A la même adresse

Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds
— PATENTE —

AVIS

A vendre 2 BONNES MACHINES
à coudre. 61

PRIX MODÉRÉS

S'adresser rue Fritz-Courvoisier 14
au rez-de-chaussée.

Imprimerie H. Schneider, Bienne